

En 1956, l'endettement des agriculteurs par rapport aux dépenses d'exploitation représentait 4.3 p. 100 alors que pour l'année en cours, on prévoit qu'il s'établira à 14.1 p. 100. Ce pourcentage a également quadruplé. Je suis certain que bon nombre d'autres entreprises, les petites entreprises entre autres, sont dans la même situation que les agriculteurs.

Les trois dernières années ont été particulièrement difficiles. Les frais agricoles ont augmenté beaucoup plus rapidement que les revenus. Pour l'année qui vient de se terminer, la statistique nous révèle que les frais d'exploitation ont augmenté de 15 p. 100. Cette augmentation est certes supérieure à celle du taux d'inflation et à celle des revenus. Cette dernière, prise dans son ensemble, n'a été que de 9 p. 100. Certains secteurs de l'économie agricole, particulièrement celui des viandes, de porc et de bœuf par exemple, ont accusé une baisse de revenus. Dans l'ensemble donc, les revenus ont augmenté de 9 p. 100 l'année dernière tandis que les frais d'exploitation augmentaient de 15 p. 100. Cela devrait tous nous préoccuper.

Le manque de moyens d'accroître la productivité se répercute sur le niveau de vie de tous les Canadiens et sur notre balance des paiements. Par exemple, l'élevage des bovins—mon honorable ami de Medicine Hat (M. Hargrave), porte-parole très respecté de ce secteur en dira sans doute davantage sur le sujet plus tard—est particulièrement vulnérable à la hausse des taux d'intérêts. Le consommateur écope lui aussi des frais d'intérêt. La viande se détaille au prix moyen de \$2.80 la livre. On arrive à ce chiffre en partant de la carcasse de l'animal vendu au détail chez le boucher. Sur ce montant de \$2.80, 60c. sont attribuables aux frais d'intérêt. Or, ce chiffre de 60c. ne représente que ce que lui coûte l'élevage à proprement parler; il ne tient compte ni du coût de la terre ni de celui des machines agricoles. C'est tout simplement ce qu'il en coûte pour être propriétaire d'une vache pendant un an et pour acheter le fourrage pendant le temps nécessaire pour que l'animal atteigne le poids voulu pour la vendre à l'abattoir. Si l'on ajoute le coût du terrain, de la machinerie, de la dépréciation et certains autres coûts reliés à l'achat du fourrage et aux soins à donner à l'animal avant qu'il ne soit vendu, je pense que le coût serait probablement deux fois plus élevé que 58 ou 60c. la livre.

Aujourd'hui, lorsque le consommateur achète du bœuf au prix moyen de \$2.80 la livre, j'estime que \$1.20 est directement attribuable aux coûts d'intérêt. Non seulement cela touche-t-il le consommateur à l'heure actuelle, car celui-ci voit diminuer la quantité de viande qu'il est en mesure d'acheter, mais cela le touchera aussi à l'avenir car les éleveurs de bétail devront prendre le risque d'emprunter de l'argent pour une période de six mois ou un an, le temps qu'il faut pour produire un bœuf de qualité pour la vente. Les frais d'intérêt peuvent augmenter beaucoup.

A certains égards, l'Ontario est aussi mal lotie que n'importe quelle autre province en ce qui concerne la production de viande de bœuf car c'est là que l'on trouve une bonne partie des terres à fourrage. L'Ontario est une province qui produit énormément de fourrage et qui importe beaucoup de bétail de l'ouest du Canada. Nous sommes heureux d'avoir ce débouché. Ce qui se passe depuis un an, et je suis sûr que le ministre en est pleinement conscient, c'est que les éleveurs de bovins, devant les coûts de production, préfèrent produire moins.

L'agriculture

Résultat: non seulement le consommateur paie \$1.20 en frais d'intérêt indirects, mais l'offre de bœuf va baisser.

La seule raison pour laquelle les producteurs abandonnent, c'est qu'ils ne peuvent tout simplement pas payer les frais d'intérêt accrus. Le gouvernement devrait s'en inquiéter, lui qui a eu dans le passé une politique de bas prix des produits alimentaires.

● (1520)

Je voudrais dire un mot du prix de revient direct de 58c. la livre. Le seul élément qui entre dans ces 58 ou 60c. la livre est celui de posséder l'animal le temps qu'il faut pour le mettre sur le marché. Ce chiffre était de 28c. la livre en 1978. Nous avons donc vu plus que doubler ce qu'il en coûte de posséder un animal le temps qu'il faut pour le mettre sur le marché. C'est une conséquence directe de la politique gouvernementale de cherté de l'argent.

Le ministre parle de certaines mesures à prendre pour aider l'agriculture canadienne. Il serait bien intéressant de le voir utiliser certains de ces chiffres pour montrer quel en est l'effet sur le consommateur canadien et pourquoi nous subissons pareille hausse des coûts reliés à l'agriculture et aux aliments. Si le ministre était franc et honnête à ce sujet, il avouerait que ces coûts accrus résultent du fait que son gouvernement appuie la politique des taux d'intérêt élevés de la Banque du Canada. On m'a souvent dit que des producteurs aimeraient mieux voir Al Capone à la tête de la Banque du Canada. Ils pensent que les taux d'intérêt étaient probablement plus favorables aux producteurs dans les années 30 que sous le gouverneur actuel, et le ministre et le gouvernement actuels approuvent sa politique. Si l'on ramenait Al Capone aux commandes, la vie serait peut-être plus facile eu égard aux taux d'intérêt.

Cela illustre bien pourquoi beaucoup d'agriculteurs et de chefs de petites entreprises croient que c'est une erreur aberrante que de tenter de lutter contre l'inflation uniquement en haussant les taux d'intérêt. Comme je le faisais remarquer, la hausse des taux frappe le consommateur non pas seulement directement, par le loyer de l'argent qu'il doit payer, mais aussi plus généralement, à cause de la baisse de production due à la décision de certains producteurs d'abandonner le secteur de l'alimentation.

Attardons-nous un instant sur les faillites. Nous avons beaucoup entendu parler de faillites agricoles ces derniers mois. J'ai ici des chiffres. Je crois que nous connaissons tous les chiffres sur les faillites agricoles. Elles ont augmenté de 147 p. 100 depuis 1979. Le chiffre a encore augmenté de 25 p. 100 au cours du dernier trimestre. On a fait remarquer très souvent—mais il faut le répéter—que les faillites ne sont qu'une des facettes du problème. Ce n'est que la partie visible de la banquise. Ces chiffres ne disent rien de ceux qui choisissent de réduire la production. Et cela, sans parler des gens qui ont choisi de ne pas se lancer en affaires ou du petit agriculteur qui voudrait agrandir son entreprise et cesser de travailler à temps partiel ailleurs pour se consacrer entièrement à sa terre, ou encore sans compter les terribles conséquences que cela entraîne pour un jeune agriculteur qui débute. Je me suis souvent entretenu avec de jeunes agriculteurs de ma circonscription qui m'ont parlé de leurs inquiétudes et des grandes difficultés qu'ils connaîtront au début. Il ne suffit pas de parler de faillites pour bien saisir la situation dans son ensemble.